+

Nous Avons Receu de Madmoiselle La Lieutenante bollioud La Somme Cens Six Livres Cinq Sols quelle Nous doibt pour vne Année de pension de nre chere Sr Anthoinette bollioud ditte de Iesus qui est escheü despuis le dix septiesme Ianvier dernier de La presante Année Donc Nous sommes Contentes faict En nostre Monastere de Ste Ursule du Bourg Argentad Ce huictiesme Mars mil six Cens quarente huict

Sr Catherine perracheault des Seraphins

Soeur Marguerite Bollioud

Soeur Izabeau de La Nativité Bollioud

Sr Marguerite Merle de Ste Ursule

quitt^ce des Dames
Religieuses pa' que
amende de la publi^on
de la somme de 3 livres

+

Nous Auons Receu de Madmoiselle Bollioud
La Lieutenante La somme De septante huict
Liures pour vne Année de pension d'Isabeau
Bollioud sa chere fille qui est escheu despuis
Le troisiesme Nouenbre dernier de L'année 1647
Receu dix sept Liures dix sols p[r] deux mois &
demy de Anthoinette bollioud qui son Escheu
le mesme Iour q[ue] dessus. Donc Nous somme
Contentes faict En n[ost]re Monastere de
S[ain]te vrsule du Bourg Argental le huictiesme
Mars mil six cens quarente huict

S[œu]r Catherine perrucheault des Seraphins

Soeur Marguerite Bollioud de N[ost]re dame

Soeur Isabeau Bollioud de La Natiuité

S[œu]r Marguerite Merle de S[ain]te vrsule

nous avons Receu de Malle la
Lieutenante Bollioud 10 seytiers froman
pour la premiere fois Monte 130#
plus 25 seytiers a 7# le
seytiers Monte — — 175#
plus un plat basin & burettes — 6#
plus ce iourdhuy — — 10#

Monte 321#

sur quoy nous nous devons
payes de trois Annee de —
pansions de sa fille la sr —
de Jesus Monte — 285#
et pour la promesses des
200# de 4 Annee de
Revenu Monte — 50#

Monte 335#

sur quoy il nous
Reste que vous nous
deue — — 14#

+

Nous Avons Receu de
Monsieur pierre Bollioud
Aduocat au prisidial de Lyon
la somme de Cens Liures pour
le Reuenu dunne Annee de la
Consditusion de nostre chere soeur
Anthoinette Bollioud de Jesus qui eschaira
le dix septieme du Courant faict
en nostre Monastere de saincte
Ursule du Bourg Argantal
ce dixiesme Janvier Mil six
Cens Cinquante quatre

soeur M Bollioud
soeur Catherine goudon de st Alexis

quitance
des religieuses
pour la somme
1653

100 ₶

Nous Avons Receu de Mr
pierre Bollioud Advocad Au
presidial de Lyon La somme
de huittante Cins Livres pour
le Revenu dune Annee de
la Consditusion de nostre chere
soeurs Anthoinette Bollioud
dicte de Jesus qui eschaira
le dixseptiesme Janvier
Mil six Cens Cinquande
Cins faict en nostre monastere
de saincte vrsule du Bourg
Argandal ce vinette troissiesme
Fevrier Mil six Cens Cinquante
quatre

Soeur M Bollioud
soeur Catherine goudon

quittance
de J. dantes tto.

1654 | 85t

Mémoire de ce quil est deu aux dame Religieuse
pour la pansion de ma fille despuis le 15 Janvier
1657 Jusque au iours present quil est 4 annee
~~[illegible]~~ et 10 Mois a raison de 94 ll 5 s par an y
monte 463 ll 10 s . . . . 463 ll 10 s

plus pour la promesse de deux cent livre
pour 5 annee a 11 ll 2 par an a lordonna . . . 55 ll 10 s
pour la pansion de ma fille de la thuilerie
a 8 ll . . . . 24 ll

543
pour la promesse 200

743

Scurgeoy pais pour les Mallons . . . . 30 ll
9 ll huille a 5 s . . . . . . 2 ll 5
9 carte pomme a 8 s . . . . . . 3 ll 12
3 annee vin . . . . . . 10 ll 10 s
Magne une livre 45 s . . . . . . 2 ll 5
poile a 10 s . . . . . . 10 s
le galle a 5 s . . . . . . 5 s
pour le pit de vac . . . . . . 12 ll 10

61 ll 17
plus 30 setier froment a 7 ll 6 monte . . 216 ll
Reste que je dois 476 ll

277 ll 19
476 ll

753
277
476
4
7
6 1
6
v10
8 0
5 0
0 0
3
2 0
6 0
8
3 6
6 3
6 0

2764

Je dois 8 annee pensille
a 94 tt 7 monte 47 2 tt
promesse . . . . . 200 tt
vache de somme . . . 055 tt 4
pour 3 mois de la depence 24 tt

751 tt

plus icy 80 escus blanc
valle 240
plus 50 . . . 150
3 louys et demy dor 038 tt 5
1 escus dor . . . . . 011 tt 8
monnoye au sou . . . 20 tt
Monnoye blanche . 10 tt

469 tt 13

escu argent . . 30 tt
froment 3 ost 216 tt
vin 3 amee . 010 tt 10
pomme 9 st . 003 tt 12
chaplain . . 003
buulee . . . 002 tt 5

265 tt 7

751
265
486
751